



LE MENTORAT

Et si une rencontre pouvait
changer votre avenir !



LE MENTORAT

C'est l'expertise d'un professionnel qui vous accompagne bénévolement dans votre parcours.

Votre mentor est votre allié pour comprendre les codes du monde du travail et booster votre confiance en vous. Il vous aide à affiner votre stratégie de recherche d'emploi tout en vous ouvrant l'accès à son réseau professionnel pour découvrir des opportunités parfois invisibles.

“ Après mon bac pro commerce, j'ai réalisé que la vente en magasin, ce n'était pas pour moi. Quand j'ai contacté l'association de mentorat, j'étais perdu et je ne savais pas par où commencer. Mon mentor m'a ouvert son réseau. J'ai rencontré des professionnels et j'ai découvert ce qui m'intéressait vraiment : travailler dans l'animation socioculturelle. Je recherche désormais une formation avec son soutien.

Adrien, 19 ans.

”

Les avantages du mentorat :

- Clarifiez votre projet : Un regard expérimenté pour trouver les métiers faits pour vous
- Boostez vos candidatures : CV, lettre et réseaux sociaux optimisés avec un professionnel
- Développez votre réseau : Apprenez à le développer et à ouvrir de nouvelles portes
- Réussissez vos entretiens : Entraînez-vous avec quelqu'un qui connaît les attentes des recruteurs
- Restez motivé : Un soutien personnel pour surmonter tous les obstacles
- Révélez votre potentiel : Découvrez vos forces avec un regard extérieur bienveillant



Comment ça marche ?

Le mentorat complète votre suivi France Travail. Pendant la période de mentorat, vous restez inscrit à France Travail et il est possible de solliciter votre conseiller à tout moment. Vous pouvez toujours bénéficier de l'offre de services de France Travail et être indemnisé si vous en avez le droit.

1

Vous vous inscrivez en quelques minutes sur la plateforme **1jeune1mentor.fr**, et complétez votre profil et vos besoins.

2

Une association vous contacte pour vous proposer un mentor qui correspond à votre profil.

3

Vous rencontrez votre mentor pour faire connaissance et définir ensemble les objectifs de l'accompagnement.

4

Vous bénéficiez d'un suivi via des rencontres régulières, conseils personnalisés et un soutien dans votre démarche.

Pour plus d'informations :

Contactez votre conseiller France Travail

